

François Gillet ancien Maire de Meylan nous a quitté cette année

François Gillet nous a quitté cette année, son mandat fut l'âge d'or de la commune de Meylan. Le guide de haute montagne qui était habitué aux larges horizons a été aussi avec le conseil municipal qu'il a dirigé le guide éclairé d'un urbanisme innovant qui a contribué à donner à Meylan le cachet qui fait sa réputation.

Il a su mettre des quartiers «villages» et des entreprises dans la nature tout en rendant possible pour des centaines de foyers de toute condition le rêve d'habiter Meylan. Je suis de ceux-là qui lui doivent quelques dizaines d'années de vie heureuse dans la ZAC Buclos Grand Pré.

Quant à l'homme public qui vous abordait avec un sourire bienveillant, attentif aux autres, il fut le contraire d'un doctrinaire. Homme de mesure sachant gérer la contradiction mais aussi capable de recadrer la direction de l'équipement comme

lors du déplacement à l'est de l'échangeur A/41-rocade sud

Adeptes convaincus de la démocratie participative communale, il donna des moyens importants pour permettre au mouvement associatif de se constituer et de s'exprimer notamment avec la création de l'APE-DI et de son journal. Internet nous raconte les épisodes marquants de l'accouchement du quartier des Béalières ou l'Atelier Public d'Urbanisme fut le laboratoire d'un urbanisme participatif agité mais créatif.

Je plaide pour que soit donné le nom de François Gillet à un lieu emblématique et ouvert sur le ciel de notre commune, le cadran Solaire du Bruchet en souvenir de ces années effervescentes pendant lesquelles se constitua pour ma génération un patriotisme communal dont la politique de François Gillet fut la matrice.

Bernard Perraudin premier président de l'Atelier Public d'Urbanisme de Meylan

(suite) et 390kcal/h pour le vélo. Plusieurs nages sont possibles notamment : Brasse, crawl, dos crawlé, papillon.

Pratiquer la natation, c'est ...

- D'abord prendre du plaisir dans l'eau.
- Bénéficier d'un sport complet (bras, jambes, colonne vertébrale)
- Trouver la distance et la durée qui conviennent ainsi que la nage dans laquelle on se sent le mieux.

Le tir à l'arc

Le tir à l'arc est un sport de précision et de concentration. C'est une discipline olympique qui se pratique à une distance de 70 m sur blason de 1,22 m . Nous proposons cette activité loisir avec une pratique pour tous.

Pratiquer le Tir à l'arc, c'est :

- Bénéficier d'un environnement pleine nature : on l'appelle le tir nature
- Mais aussi pouvoir pratiquer en salle : de 9 mètres à 30 mètres de distance
- C'est aussi le plaisir de se « challenger » en famille (hommes, femmes, ados)

L'animateur spécialiste de cette discipline mettra à disposition des adhérent(e)s toute sa connaissance.

L'AMAP des Buclos

Envie de produits frais, bio et de saison ? Envie d'aider les productrices et producteurs locaux à développer un mode de production respectueux de l'environnement, tout en les rémunérant à un juste prix ?

Venez découvrir l'AMAP des Buclos, la nouvelle AMAP près de chez vous !

L'AMAP des Buclos est une activité de l'Union de Quartier Buclos-Grand-Pré (UQBGP), qui met à disposition ses locaux pour les distributions et le stockage des produits.

Nous profitons des produits de fermes de la région :

Les laitages de brebis de La Bermotine

Les volailles de la Ferme de Patassière

Les poissons de la pisciculture Charles Murgat

Les champignons de Champilooop

Les œufs de la Ferme de La Rivoire

et d'autres bientôt à venir !

L'ÉCHO du habert

N° ISSN 1969-9026

N° 91 septembre 2021

Cadre de vie
Urbanisme
Sécurité
Tranquillité
Concertation
Lien social
Culture
Sports
Loisirs

L'Union de Quartiers Buclos Grand Pré tient sa ligne depuis cinquante ans dans votre quartier

Notre programme d'activités 2021-2022 est à l'intérieur

UQBGP



Editorial

Pour cette année 2021-2022 nous sommes confiants pour les raisons suivantes :

• Le 9 juin 2021 l'Union de quartier Buclos Grand Pré (UQBGP) fêtait ses 50 ans. C'est tout à l'honneur de nos prédécesseurs qui ont su assurer la continuité et le développement de cette union de quartiers. Nous prévoyons de vous convier à fêter cet anniversaire à l'automne.

• La pandémie COVID-19 nous a obligés à employer de nouveaux moyens techniques mais aussi à réfléchir à de nouvelles activités. En effet nous vous proposons : Wutao, Natation sur 3 lignes d'eau, Tir à l'arc, Breakdance, AMAP. Nous allons également continuer à établir des partenariats innovants.

• Au-delà des activités culturelles et sportives nous avons ajouté «La vie de l'habitant» et nous avons rencontré de nombreux habitants dans des échanges constructifs.

Notre quartier est en pleine mutation (PLM, Fac de pharmacie). Nous nous préparons dès aujourd'hui à accueillir les nouveaux habitants au sein de l'UQBGP 2025.

Merci pour votre solidarité et votre confiance.

Bien cordialement

Edgar CLARY

Nouvelles activités

Le Wutao

Le Wutao est un art corporel contemporain fondé sur la restauration d'une onde dans la colonne vertébrale et la libération de la respiration. Il se décline en 12 mouvements de base et se pratique debout, assis et au sol. Il s'adresse à toutes et tous sans condition d'âge. Il permet à chaque personne, dans son unicité, de se réapproprier son énergie originelle.

Pratiquer le Wutao, c'est ramener notre attention à l'intérieur de nous, entendre à nouveau notre musique singulière. Peu à peu... Le mouvement devient danse. Le geste devient sentiment. Toute notre corporalité s'harmonise à l'unisson de nos sensations, de notre cœur et de notre esprit. L'âme du corps s'éveille. La beauté s'invite. Et avec elle, l'intuition de l'éternité.

Venez découvrir cette activité corporelle en toute sérénité.

Le breakdance

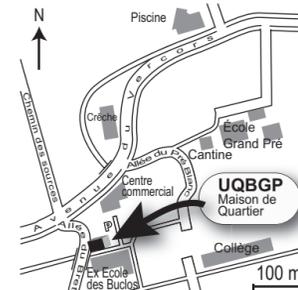
A l'occasion des Jeux Olympiques de Paris en 2024, le Comité International Olympique a décidé d'introduire le Breakdance. Cette discipline était présente aux JO de la jeunesse en 2018. Cette célèbre danse acrobatique relève autant de la performance physique que de la prouesse artistique. La danse est même devenue un sport à cause de l'utilisation des techniques du corps. Chaque danseur pratique le break dance en solo sinon ils font partie d'un «crew» ce qui signifie «équipe» en français.

Le Breakdance peut être une découverte nouvelle. Véritablement sportif il apporte convivialité et bonne humeur.

La natation (3 lignes d'eau)

Cette activité était très attendue. La «natation», tout en étant une activité non traumatisante pour les articulations et le rachis, est parmi celles qui demandent une dépense énergétique la plus importante 540 kcal/h, contre 220kcal/h pour la marche (suite en dernière page)

Bureau de l'Union de Quartiers Buclos Grand-Pré
Président : Edgar CLARY 06 71 45 16 73
Trésorier : Alain Le Meur 06 52 24 74 25
Adresse postale : 7 bis avenue du Vercors
38240 Meylan
Tél. UQBGP 06 52 59 01 88
Site : www.uqbgp.fr - contact@uqbgp.fr
Abonnez vous sur notre site à l'ÉCHO en ligne
l'UQBGP sur Facebook : devenons amis



AUX ARBRES CITADINS !

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) protège notre cadre de vie et notre santé :

Durant le confinement de 1 km et 10 km, nous avons tous pu prendre conscience, pour notre santé physique et psychologique, de l'importance des **promenades végétales** par nos chemins, pistes cyclables et parcs entre nos habitations dans notre quartier des Buclos Grand-Pré.

Le quartier Grand Pré Buclos est au cœur de «Meylan ville parc» défini par le PLUi dans l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) Paysage et Biodiversité. Mais les documents actuels du PLUi ne sont pas assez précis sur ce quartier. En effet une part importante de la masse végétale n'est pas identifiée ni même existante sur les plans et cartes. C'est à nous, avec l'Union de quartier et avec vos représentants au sein de la Commission d'Urbanisme Extramunicipale, de compléter et d'améliorer le PLUi.

Ce document d'urbanisme (PLUi) est un outil vivant, modifiable et amélioré régulièrement.

Pour cela les usages, les inventaires et les diagnostics des habitants doivent être portés à connaissance des urbanistes et des élus responsables au sein de la METRO. Ne pas identifier et ne pas protéger les arbres et les boisements de notre quartier c'est prendre un risque important pour notre qualité de vie certes mais aussi pour notre santé.

En effet sans protection légale et physique les arbres et autres végétaux sont soumis à des agressions nombreuses.

L'usage que nous faisons de notre cadre de vie est essentiel car c'est une donnée incontournable pour les urbanistes et les élus.

Il faudra donc décrire et illustrer la façon dont nous nous déplaçons dans notre quartier et comment la recherche de végétal et de bien-être dans les espaces verts et le long des chemins et des parcs participe efficacement à notre santé physique et psychologique.

Les arbres de notre quartier sont en danger du fait de la densification de l'habitat :

Lors de la construction d'un bâtiment aérien ou souterrain, les arbres et la végétation sont en péril. Voici la liste des périls et des risques :

1^{re} évidence : les arbres situés sous l'emprise du bâtiment sont abattus.

2^{de} évidence : les arbres situés sous l'emprise des parkings souterrains sont abattus.

3^e évidence : les arbres situés sous les accès et voirie et parking sont abattus.

Seuls les arbres et boisements classés en EBC (Espaces Boisés Classés) ne peuvent être abattus ni endommagés par les travaux.

Mais aussi :

Les arbres situés sur les futurs réseaux sont abattus ou fortement endommagés :

- Eaux pluviales, eaux usées, adduction d'eau potable.
- Réseaux électriques et de gaz.
- Téléphonie et fibre internet.
- Chauffage urbain.

Le parcours des réseaux futurs doit légalement éviter les secteurs classés en EBC (Espaces boisés Classés) sans demande de compensation financière de la part du constructeur ou du gestionnaire. (Si l'on demande le dévoiement d'un réseau pour protéger un arbre, le constructeur ou le gestionnaire présentera une facture à payer...).

Rendez-vous cet automne pour organiser notre participation aux modifications de Notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal :

Ensemble nous devons lire et analyser les documents du PLUi qui sont denses et complexes mais incomplets sur notre quartier. Ensemble nous devons formaliser nos usages (dont la prise en compte légale est incontournable).

Ensemble nous devons enrichir le chapitre environnemental et territorial du PLUi. Ensemble nous devons protéger notre santé et notre cadre de vie en observant, analysant et alertant les élus et les services concernés.

Ensemble nous devons quantifier avec des critères objectifs notre cadre de vie.

En effet cette quantification est plus facilement opposable.

Pour cela nous devons nous appuyer sur des textes légaux (France, Europe) et internationaux (OMS).

Le PLUi doit maintenant prendre en compte: La protection des habitants contre le réchauffement climatique.

La protection des habitants contre la pandémie.

Le Futur commence maintenant

François Béraud

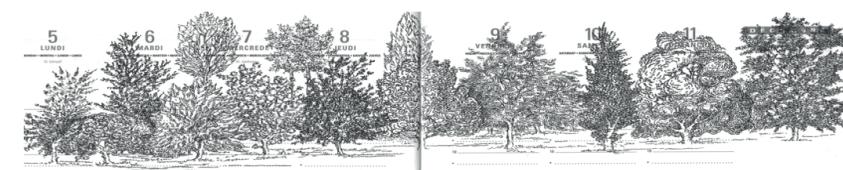


Tableau sous réserve de confirmation des créneaux par la Mairie

Tableau provisoire des activités de la saison 2021/2022

Il n'y aura pas de remboursement en cours d'année

Adhésion familiale annuelle à l'Union de Quartiers : **15 €**

Activités : semaine du lundi 13 sept 2021 au 30 juin 2022

tarif annuel (trimestriel) hors adhésion
selon quotient familial de la CAF (présenter justificatif)

activité	pour qui	quand	où	animateur(trice)	correspondant(e)	informations	effectif min-max	durée	tarif annuel (trimestriel) hors adhésion					Eveil corporel parents enfants (1)
									QF<750	QF 751 à 1125	QF 1125 à 1500	QF> 1500	non Meylanaï	
Eveil corporel parents enfants (1)	enfants 1 à 3 ans et parents	Mercredi 9h-10h	Maison de quartier des Buclos	Janine MICHALOWICZ		04 76 23 00 88	6-8	1h	69(23)	81(27)	93(31)	111(37)	144 (48)	Eveil corporel parents enfants (1)
Eveil corporel et rythmique-danse (2)	enfants 3/4 ans	Mercredi 10h-11h	Maison de quartier des Buclos				8-10	1h	69(23)	81(27)	93(31)	111(37)	144 (48)	Eveil corporel et rythmique-danse (2)
Eveil corporel et rythmique-danse (2)	enfants 4/5 ans	Mercredi 11h-12h	Maison de quartier des Buclos				8-10	1h	69(23)	81(27)	93(31)	111(37)	144 (48)	Eveil corporel et rythmique-danse (2)
Ecole d'échecs	pour tous	Vendredi 17h30 - 18h30 (débutants)	Maison de quartier des Buclos	Andrei KLEIMENOV		06 52 59 01 88	8-12	1h	63(21)	75(25)	87(29)	105(35)	138 (46)	Ecole d'échecs
		Vendredi 18h30 - 20h (non débutants)					8-12	1h30	87(29)	105(35)	126(42)	153(51)	198(66)	
Manga	à partir de 10 ans	Jeudi 17h30-19h00	Maison de quartier des Buclos	Ratib CHERIGUI	François LEGAIT	06 70 40 09 00	8-12	1h30	90(30)	108(36)	129(43)	156(52)	201(67)	Manga
Dessin peinture enfants et ados	6-16 ans	Mardi 17h-18h30 Mercredi 14h00-15h30	Maison de quartier des Buclos	Minoo STERMANN	François LEGAIT	06 70 40 09 00	8-12	1h30	93(31)	111(37)	132(44)	159(53)	204(68)	Dessin peinture
Zumba (4)	adultes ados à partir de 16 ans	Lundi 20h15-21h15 Lundi 21h15-22h15	Gymnase des Buclos	Florian CORNEBIZE	Alain LE MEUR	06 52 24 74 25	20-35	1h	84(28)				111(37)	Zumba (4)
Pilates (4)	adultes,	Mardi 12h30-13h30 Jeudi 12h30-13h30	Bérivières	Andréa NEVES	Alain LE MEUR	06 52 24 74 25	12-15 12-15	1h	153(51)				183(61)	Pilates (4)
Pilates (4)	adultes	Lundi 19h00-20h00 Mercredi 19h00-20h00	Bérivières	Stéphane BELLINI	Nicole POTTIER	04 76 90 23 33	12-15	1h	153(51)				183(61)	Pilates (4)
Ultimate Frisbee (et/ou initiation Disc Golf) (4)	adultes et ados à partir de 12 ans	Lundi 18h30-20h30 et jeudi 18h30-20h30	Stade de foot derrière Gémio		Benoit LIEGEOIS	06 63 64 26 36	14-42	2h	33(11) + licence				33(11) + licence	Ultimate Frisbee (et/ou initiation Disc Golf) (4)
Broderie	adultes	Jeudi 9h30-12h30 Jeudi 13h30-16h30 (uniquement les semaines paires)	Maison de quartier des Buclos	Anne NICOLAS	Anne NICOLAS	04 76 32 16 33	5-10	3h00	20 € la séance (17 séances max) Tous les jeudis pairs					Broderie
Dessin & Peinture toutes techniques (3)	adultes tous niveaux	Mardi 14h00-17h00	Maison de quartier des Buclos	Minoo STERMANN	Catherine PICHOU	06 89 10 08 34	8-10	3h00	183(61)	219(73)	255(85)	291(97)	375 (125)	Dessin & Peinture toutes techniques (3)
Dessin & Peinture toutes techniques (3)	adultes tous niveaux	Lundi 9h30-11h30 Mardi 12h00-14h00 Mardi 18h30-20h30	Maison de quartier des Buclos	Minoo STERMANN	Catherine PICHOU	06 89 10 08 34	8-10	2h	138 (46)	165 (55)	192 (64)	222 (74)	291 (97)	Dessin & Peinture toutes techniques (3)
Arts graphiques autonome (3)	adultes	Vendredi 14h-16h30	Maison de quartier des Buclos		Patricia LOTITO	06 03 32 37 58	12	2h30	adhésion Union de Quartiers seule					Arts graphiques autonome (3)
Ecriture créative	adultes	Mercredi 20h30-22h30 (1 semaine sur deux)	Maison de quartier des Buclos	Patrice VINCENT		06 81 70 62 33	8-12	2h	63 (21)				78 (26)	Ecriture créative
Langue des signes	ados et adultes	Avancés: mercredi 18h-19h Débutants: mercredi 19h-20h	Maison de quartier des Buclos	Karima ASKRATNI	Laurence GUILLEMIN	06 23 48 16 62	8-12	1h	72(24)	84(28)	99(33)	114(38)	150 (50)	Langue des signes
Couture	ados et adultes	Lundi 15h00-17h30 Lundi 19h00-21h30 Mercredi 14h00-16h30	Maison de quartier des Buclos	Rozenn SABY Tina FIDOTTA	Nicole TINARD	04 76 90 62 41	8-10	2h30 2h30 2h30	159(53)	192(64)	225(75)	267(89)	351 (117)	Couture
Russe	ados et adultes	Lundi 18h-19h30 (intermédiaires) Lundi 19h30-21h (débutants) Mercredi 18h30-20h (avancés)	LCR 41 Avenue du Vercors	Yulia ALDAKOVA	Alain LE MEUR	06 52 24 74 25	8-10	1h30	150(50)				195 (65)	Russe
Gymnastique aquatique (4)	adultes	Mardi/Mercredi 19h40-20h20 Mardi/Mercredi 20h20-21h00 Mercredi 21h00-21h40	Piscine des Buclos	Mardi : Linda MAZE Mercredi : à confirmer	Nathalie LIEGEOIS Mardi Chantal MAYET Mercredi	06 52 59 01 88 ----- 04 76 90 59 69	16-35	0h40	99 (33)				117 (39)	Gymnastique aquatique (4)
Renforcement musculaire (4)	adultes	Mercredi 18h30-19h30	Mini-gymnase Béal 3	Manuel GONZALEZ	Richard BLANC	06 30 20 18 45	16-32	1h	84 (28)				111(37)	Renforcement musculaire (4)
Renforcement musculaire (niveau avancé) (4)	adultes	Lundi 20h30-21h30 Mardi 20h30-21h30	Mini-gymnase Béal 3	Stéphane BELLINI		06 81 70 62 33	16-25	1h	84 (28)				111(37)	Renforcement musculaire (niveau avancé) (4)
Marche rapide (4)	adultes	Samedi 9h-10h Samedi 10h-11h Samedi 11h-12h	Variable	Stéphane BELLINI	Chantal MAYET	04 76 90 23 33	16-30	1h	87 (29)				114(38)	Marche rapide (4)
Volley-ball (4)	adultes	Jeudi 20h30-22h30	Gymnase de la Revirée		Dominique MARSAN	06 87 74 32 62	10-30	-	tarif unique : 21 € (+ licence éventuelle)					Volley-ball (4)
Amap des Buclos <i>Nouveau</i>	adultes	Lundi 18h00-19h00 Mardi 18h00-19h00	Maison de quartier des Buclos	Edgar CLARY	Jean DOUARD	06 68 05 73 46	20	-	20 € (Cotisation réseau AMAP)					Amap des Buclos <i>Nouveau</i>
Wutao <i>Nouveau</i>	adultes	Lundi 18h-19h15	Gymnase des Buclos	Hakim OUALI	Alain LE MEUR	06 52 24 74 25	6 - 12	1h15	240 (80)				255 (85)	Wutao <i>Nouveau</i>
Breakdance <i>Nouveau</i>	ados et adultes	Mercredi 15-16h	Gymnase des Buclos		Edgar CLARY	06 71 45 16 73	10 - 15	1h	153 (51)				198 (66)	Breakdance <i>Nouveau</i>
Natation <i>Nouveau</i>	ados et adultes	Mardi de 12h30 à 13h30 (sur 3 lignes d'eau)	Piscine des Buclos		Edgar CLARY	06 71 45 16 73	10 - 15	1h	180 (60)				210 (70)	Natation <i>Nouveau</i>
Tir à l'arc <i>Nouveau</i>	ados et adultes	Jeudi 18h30-20h	A déterminer	Andrei KLEIMENOV	Alain LE MEUR	06 52 24 74 25	8 - 12	1h30	153 (51)				198(66)	Tir à l'arc <i>Nouveau</i>
Jardins familiaux (liste d'attente)	adultes	A votre guise	Jardins familiaux de Grand-Pré		André BORNARD	04 76 90 30 06	70	-	32 € environ (en fonction de la superficie du jardin)					Jardins familiaux (liste d'attente)

(1) Licence parents-enfants à ajouter de 33 € (2) Licence 13 € individuelle (3) Matériel non compris (4) certificat médical d'aptitude à fournir
En cas d'effectif minimal d'une activité ou d'un créneau non atteint, l'association se réserve le droit de supprimer l'activité ou le créneau.
Le tarif Meylanaï s'applique aux habitants de la commune, mais aussi aux personnes travaillant sur la commune (justificatif demandé).
Un tarif spécial s'applique pour les demandeurs d'emploi (justificatif) : le tarif le plus bas ou 10% sur les activités sans quotients
L'UQBG accepterait le chèque social proposé par la Mairie de Meylan



Urbanisme et cadre de vie : que s'est-il passé depuis septembre 2020 ?



ETTE année a été une année de transition, le temps pour la nouvelle équipe municipale de reprendre les dossiers d'urbanisme et de mettre en place une nouvelle formule de la Commission Extra-Municipale (CEM).

Ce qui n'a pas pour autant stoppé les projets de construction. Le plus important pour le quartier, le projet PLM a démarré : 500 logements dont 35% de logements sociaux (dont 5% en accès à la propriété), soit près de 2000 habitants à l'horizon 2025. Si la Mairie n'a pas obtenu de réduire le nombre de logements, notamment pour une des tours centrales comme cela avait été demandé par les habitants lors de la concertation, elle a renégocié un certain nombre de points : l'ouverture du parc aux habitants (une aire de jeux sera financée par la commune), l'intégration dans le quota des logements sociaux d'une « résidence inclusive » d'une trentaine de logements pouvant accueillir des personnes autonomes avec un handicap mental léger et des seniors à partir de 60 ans. D'autre part, le bâtiment d'accueil sur l'avenue du Vercors sera une reproduction de l'ancienne et historique grange.

Dès l'automne 2020, la commune a fait un bilan du fonctionnement de l'ancienne CEM, en incluant les retours des membres. Un vote en conseil municipal en décembre officialise la mise en place de la « nouvelle » CEM, et après un appel à candidatures, la réunion plénière de lancement a lieu en février. Un groupe de travail est mis en place pour rédiger une charte de fonctionnement qui a été

vote à l'unanimité à la réunion plénière du 24 juin dernier.

Qu'est-ce qu'il faut retenir de cette charte ? La CEM est composée de trois collèges : politique, associatif et citoyen. Elle peut être saisie par la Mairie sur tout projet concernant l'urbanisme, la mobilité, l'environnement et le vivre ensemble, mais elle peut aussi, et c'est un grand changement, s'auto-saisir d'un sujet. Donc, n'hésitez pas à faire part à l'UQBG des sujets qui vous tiennent à cœur et sur lesquels vous souhaiteriez voir la CEM travailler et faire des propositions !

A partir de cette rentrée, vont être lancés un certain nombre de groupes de travail sur différents sujets : contribution au plan climat de la Métropole, aménagement du quartier Inovalée Est, revue des permis de construire des projets immobiliers importants de la commune, prochaines modifications du PLU.

Le projet le plus important pour notre quartier, la définition de l'aménagement du terrain de la faculté de pharmacie et de la mairie va démarrer début 2022. Cela sera aussi l'opportunité de préciser quel sera le futur des zones pavillonnaires avoisinantes, sans oublier le terrain de la crèche des Buclos. Les habitants du quartier seront bien sûr consultés. Nous comptons sur vous pour participer à ce projet qui structurera tout le futur aménagement du quartier !

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter les délégués de l'UQBG à la CEM par mail (contact@uqbgp.fr).

Philippe Bodiglio pour la délégation UQBG à la commission extramunicipale



LA PROGRAMMATION DU SITE PAUL LOUIS MERLIN

- Surface terrain: **48 000 m²**
- Ensemble immobilier de **503** logements répartis dans **11** bâtiments: - Accession libre : **321** logements. - Locatif Social : **182** logements.
- 1 bâtiment Accueil — Conciergerie : 1 logement.
- Surface de plancher construite : **34 355 m²** (conforme à la densité minimale du SCOT).
- Stationnements : — Nombre de parking à l'intérieur des bâtiments : **395**. — Stationnements extérieurs : **215**. Soit **610** places (nombre de places exigé par le PLU : **388**)

